

## LOCATION DE JEUX ET DE JOUETS AU CLUBB

### DU 7 JUILLET AU 29 AOUT 2020

#### Conditions d'accès à l'emprunt de jeux/jouets :

Afin de bénéficier de ce service, il est nécessaire :

- **d'être adhérent au CLuBB ;**
- **d'avoir pris connaissance et d'avoir signé ce document.**

#### Horaires de prêt et de retour du matériel :

Le conseil et la prise de rendez-vous (pour le prêt ainsi que pour les retours de jeux) se font uniquement auprès d'un ludothécaire par téléphone, au **01.84.19.40.42**, du mardi au samedi, de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Le prêt et le retour s'effectueront du **mercredi au samedi, de 10h à 12h et de 14h à 18h.**

Aucun prêt ni retour ne sera autorisé en dehors du créneau proposé. Il est formellement interdit de déposer les jeux dans la boîte aux lettres ou à l'accueil de la Médiathèque.

En cas de retard, merci de nous prévenir par courriel à [pret@centreludique-bb.fr](mailto:pret@centreludique-bb.fr).

#### Durée et tarifs :

La durée d'emprunt **d'1 ou de 2 jeux**, est de **14 jours**.

Le tarif est de **3 € par jeu**, le 1<sup>er</sup> jeu de l'été est offert.

#### Règles d'emprunt :

Vous pouvez **consulter le catalogue de jeux et de jouets** avant votre appel téléphonique, sur le site du Centre Ludique de Boulogne-Billancourt : [www.centreludique-bb.fr](http://www.centreludique-bb.fr) dans l'onglet « Prestations ».

Les jeux et les jouets n'étant qu'en un seul exemplaire et devant être mis en quarantaine à leur retour (en application des recommandations sanitaires liées à la pandémie du Covid-19), il est possible que votre sélection ne soit pas disponible le jour de votre demande. Le ludothécaire que vous aurez au téléphone sera alors en charge de vous guider vers un choix de jeu ou de jouet en adéquation avec votre souhait initial.

Lors de cet échange téléphonique, vous définirez le jour et l'heure de vos rendez-vous pour récupérer et retourner votre sélection. **Il est très important de respecter ces horaires** qui ont été mis en place afin d'éviter que le public se croise et crée une file d'attente à l'accueil du bâtiment.

Le jour de votre rendez-vous, il vous sera demandé de venir avec : **un masque, votre carte d'adhérent, votre moyen de paiement et votre propre sac** pour transporter le matériel.

Vous serez reçus au bureau d'accueil du CLuBB par un salarié de l'Association qui vous remettra votre sélection et encaissera le coût de votre location si nécessaire. Cette personne n'étant pas obligatoirement un ludothécaire, aucun conseil sur les jeux ne pourra être donné lors de ce temps.

Si vous remarquez un problème le jour de votre emprunt (pièce manquante, matériel abîmé...), merci de nous contacter par courriel, dans les 24h. Dans le cas contraire, l'emprunteur sera tenu pour responsable des dégradations constatées au retour du jeu.



★ CENTRE LUDIQUE ★  
DE BOULOGNE-BILLANCOURT

## CENTRE LUDIQUE DE BOULOGNE-BILLANCOURT

LE TRAPÈZE  
17, ALLÉE ROBERT DOISNEAU  
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

TÉL. : +33 (0) 1 84 19 40 42  
COURRIEL : CONTACT@CENTRELUDIQUE-BB.FR  
WWW.CENTRELUDIQUE-BB.FR

Le retour de votre location sera fait au bureau d'accueil du CLuBB. Les jeux et jouets empruntés devront être **complets, en bon état et propres** (boîtes comprises).

**Les jeux et les jouets rendus seront mis en quarantaine 3 jours**, après vérification par les ludothécaires dans les 24h après leur retour.

En raison de la quarantaine imposée aux jeux et aux jouets et en prévision de l'ouverture des salles au mois de septembre, les derniers emprunts pourront être effectués le **vendredi 22 août 2020**.

**De même, le retour des jeux et des jouets ne pourra se faire après la date du 29 août 2020.**

### Retards :

Par respect pour les autres adhérents qui souhaiteraient aussi profiter de ces jeux, il est important de respecter la durée du prêt fixée au moment de l'emprunt.

En cas de non-retour de la location à la date fixée, l'adhérent sera prévenu dans les 24h et disposera d'1 semaine pour rapporter les jeux. **Passé ce délai, l'accès au prêt sera suspendu jusqu'à la fin de l'été.**

### Détérioration ou jeux incomplets :

Toute perte ou détérioration doit être signalée aux ludothécaires, qui jugeront alors la possibilité d'une réparation ou du remplacement. Attention, le matériel **ne doit en aucun cas être réparé sans notre accord**.

En cas de perte de pièce ou d'un élément du jeu constaté par un ludothécaire, l'équipe indiquera à l'adhérent emprunteur la procédure à suivre pour remplacer cet élément. Dans le cas contraire, il vous sera facturé. Si la pièce ou l'élément manquant ne permet plus le bon déroulement du jeu, le remplacement à neuf sera exigé.

### Divers :

Le CLuBB décline toute responsabilité en cas d'incident, de dégradation ou de blessure causés par l'utilisation d'un jeu prêté ou lors du transport de celui-ci.

L'adhérent se voit remettre une copie du présent document. L'utilisation du service de prêt entraîne l'accord sans réserve.

Le CLuBB se réserve le droit d'exclure un adhérent du service de prêt en cas de non-respect de ce document ou de litige non résolu à l'amiable.

Date : .....

Nom de l'adhérent : .....

Numéro de l'adhérent : .....

Signature de l'adhérent,  
Précédé de la mention « lu et approuvé »

Signature et nom du salarié du CLuBB :